

Une déchetterie est un espace clos, aménagé et gardienné où les particuliers peuvent déposer différents types de déchets en les triant.

Ces espaces permettent :

- d'éviter les décharges sauvages
- de recycler la majorité des matériaux apportés

L'accès à la déchetterie est réservé exclusivement aux habitants des communes membres de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé.

Les artisans et commerçants sont priés de s'annoncer à la réception où les conditions tarifaires et les modalités d'acceptabilité leur seront communiquées.

Informations :  
Déchetterie  
04 77 62 86 41  
C. C. Pays d'Urfé  
04 77 65 12 24

Horaires  
d'ouvertures :

Horaires d'été : (1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

Le mercredi de 15h30 à 18h30

Le jeudi de 9h à 12h

Le vendredi de 14h30 à 18h 30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30

Horaires d'hiver : (1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

Le mercredi de 14h30 à 17h30

Le jeudi de 9h à 12h

Le vendredi de 13h30 à 17h 30

Le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Déchetterie fermée les jours fériés

Le gardiennage de la déchetterie est confié à la société

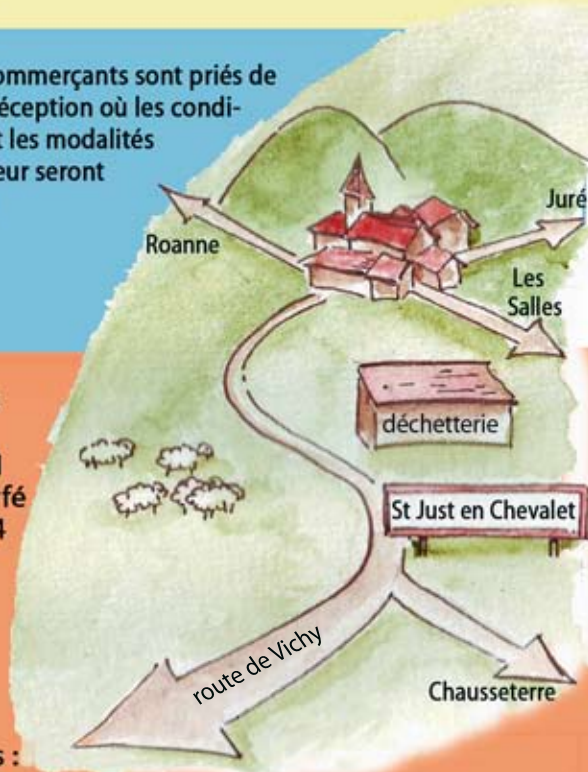


Champoly, Chausseterre, Cherier, Cremeaux, Jure, St Just en Chevalet,



Une  
**déchetterie**  
à votre service .

St Marcel d'Urfé, St Priest la Prugne, St Romain d'Urfé, La Tuilière



Un service gratuit ouvert aux particuliers  
Un service simple et fonctionnel : accès facile des véhicules  
(voitures avec remorques ou fourgonnettes (< 35 tonnes))  
flechage des différents conteneurs selon la nature des déchets  
Un service accueillant : un gardien assure l'entretien  
et la propreté du site. Il accueille et oriente les usagers.



Rhône-Alpes

La déchetterie accueille vos déchets ménagers spéciaux (DMS), produits hautement toxiques qui ne doivent pas se retrouver dans vos ordures ménagères (piles, peintures, aérosols...) Donnez les au gardien qui effectuera lui-même le tri puis le stockage dans le local spécifique.



La déchetterie accueille vos déchets végétaux (jardins, haies,...) qui ne doivent pas se retrouver dans votre bac à ordures. Sachez cependant que la solution la plus économique et écologique reste le compostage individuel (composteurs en vente à prix coûtant à la Communauté de Communes).

Respectez les consignes du gardien. Soyez prudents et respectez les règles de sécurité : vitesse réduite, stationnement. La fouille et la récupération dans les contenants sont formellement interdites.



N'oubliez pas votre carte d'accès à la déchetterie ou un justificatif de votre domicile, à défaut, l'accès à la déchetterie pourra vous être refusé.

La déchetterie accueille à tout moment vos déchets encombrants qui ne peuvent être collectés avec vos ordures ménagères. A chaque matériau son recyclage... Une fois le tri effectué chaque catégorie de déchet est envoyée vers un récupérateur spécialisé ou vers un centre de traitement adapté.



- **Papiers cartons** : Les papiers cartons sont récupérés pour refaire de la pâte à papier. Merci de bien séparer les cartons des journaux et autres revues glacées.



- **Ferraille** : Les métaux ferreux et non ferreux sont des matières recyclables à l'infini. Après broyage et tri, ils sont envoyés vers les fonderies.



- **Végétaux** : Ils sont broyés puis compostés et transformés en terreau.



- **Gravats** : Les gravats servent de remblais de terrassement dans la construction de routes ou de bâtiments.



- **Verre** : Le verre est broyé et fondu en nouvelles bouteilles.



- **Huiles usagées** : Les huiles sont en partie régénérées et sont utilisées comme combustibles dans les cimenteries.



- **Produits toxiques ou dangereux (DMS)** : Le mode de traitement des déchets ménagers spéciaux varie selon leurs différentes caractéristiques. Ils sont soit régénérés, soit recyclés ou incinérés après traitement afin de réduire leur toxicité.



- **Plastique** : Les bouteilles et flacons plastiques sont triés, broyés et régénérés. Selon la nature du produit, ils sont utilisés pour réaliser des fibres textiles, de nouveaux flacons plastiques non alimentaires ou encore des tuyaux ...



- **Encombrants** : Les objets encombrants partent vers le centre de tri où les différents matériaux sont séparés pour être valorisés.